



La liste Commune CGT SNE-FSU

DREAL Alsace Lorraine Champagne-Ardenne

COMITE TECHNIQUE du 21 Juin 2018 – prise de fonction de M. Hervé VANLAER

Monsieur le directeur DREAL Grand Est, bienvenue parmi nous !

Vous arrivez dans une DREAL qui se porte très mal.

En effet, la fusion DRIRE-DIREN-DRE de 2010 n'était pas encore digérée, qu'on nous a brutalement forcé à fusionner les DREAL d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne, dans un esprit de « chasse aux triplons ». Aujourd'hui, nous constatons une réorganisation permanente, avec de multiples suppressions de postes au fil de l'eau.

La multiplication des niveaux hiérarchiques suite à la fusion, a induit dans la plupart des services une déresponsabilisation des agents dans la réalisation de leurs missions, une démotivation, aggravée par la désorganisation induite par le dogme destructeur de la spécialisation des sites.

Il en résulte une surcharge de travail généralisée et une fuite des compétences.

Un nouveau motif de mobilité est apparu : la mobilité pour sauvegarde personnelle. Des agent-es qui abandonnent à regret leurs missions, mais qui sont soulagé-es de quitter la DREAL. Du moins quand ils ou elles arrivent à obtenir une mobilité, car chaque mutation, comme d'ailleurs chaque promotion, devient un interminable chemin de croix.

Or les missions de la DREAL nécessitent au contraire un développement des compétences, sur des sujets aussi techniques et cruciaux que la prévision des risques industriels et naturels, la connaissance et la préservation des milieux naturels et des eaux, le logement, l'aménagement, l'énergie et les transports durables sans oublier les services supports dont les tâches se complexifient au fur et à mesure des restructurations.

L'environnement institutionnel est à nouveau en plein bouillonnement: création d'une Agence Nationale des Routes, Agence Française pour la Biodiversité sans moyens, qui cherche encore à se positionner sur un échiquier devenu illisible, transferts de compétences revendiqué par le conseil régional Grand Est, volonté de centralisation des préfetures ... cette effervescence touche déjà directement les DREAL avec la remise en cause des Labos d'Hydrobio, de l'hydrométrie ... **A qui le tour ensuite ?** Alors que le gouvernement repousse constamment la publication du rapport « AP 2022 », le contre-feu du « Grand Plan d'Investissement » est annoncé ce matin même par le Premier Ministre au Technopôle de Metz... 53 milliards d'euros, un « pognon de dingue » pour privatiser des missions publiques.

Aussi, nous craignons, Monsieur le DREAL Grand Est, que votre feuille de route nous amène au final à la liquidation de la DREAL Grand Est ?

Au contraire nous revendiquons que la DREAL constitue le pilier régional, le coordinateur et le garant des politiques publiques de développement durable, la DREAL doit être renforcée et non pas liquidée !

Mais pour cela il faudrait s'orienter vers **une véritable transition écologique et sociale, au contraire le gouvernement mène désormais une politique anti-développement durable, au service des intérêts de divers lobbys privés.**

Les expérimentations sur la dérogation des normes environnementales par les préfets, le projet de confier la police de la chasse aux chasseurs ... Une réforme ferroviaire dont le but est la privatisation et la liquidation du statut des cheminots et absolument pas le développement des modes écologiques de transport, la surexploitation des forêts françaises sur fond de privatisation en cours de l'ONF, la poursuite de l'autorisation du glyphosate, l'encouragement à la production de « biocarburants » à l'huile de palme ... sont autant de signaux démoralisants pour les agents de la DREAL, qui aggravent la perte de sens de nos missions et le sentiment de n'être que des chargés de com' du ministère.

Une expertise que nous avons demandée en 2016 dans le cadre du CHS-CT a conclu que la DREAL Grand Est est en alerte rouge pour les risques « psychosociaux », la direction précédente a donc préféré ne pas la diffuser

La dégradation des conditions de travail, par perte de sens des missions, par manque de moyens (la fusion a été réalisée avec des budgets en baisse), par désorganisation et surcharge de travail, est manifeste dans tous les services de la DREAL, le mal-être des agents est généralisé au point où **il n'est plus possible d'envisager de nouvelles restructurations faites dans une optique purement comptable, sans respect pour l'humain.**

Et il vous faudra très rapidement mettre en place les mesures nécessaires et efficaces pour protéger la santé des agents, y compris la prévenance des suicides.

Nous revendiquons l'arrêt des suppressions de postes programmées en 2018 à la DREAL, le risque est vital et nous vous rappelons que vous êtes désormais responsable de la santé et de la sécurité des agents de la DREAL.

Nous refusons les orientations affichées de « action publique 2022 ». La possibilité de recruter des agents du privé, y compris des hauts fonctionnaires, symbolise la prise contrôle de l'administration par des intérêts privés et ouvre la voie aux pires conflits d'intérêts. Nous refusons la généralisation de la rémunération au mérite installant les agents dans une compétition perpétuelle et défendons le statut du fonctionnaire, protecteur pour la population.

Nous revendiquons une évaluation objective et transparente des politiques d'austérité et de l'état dans lequel elles ont plongé l'administration avant toutes nouvelles restructurations.

Nous revendiquons un débat démocratique, pour le développement d'une administration moderne au service du progrès social et environnemental, au service de l'intérêt général comme doit le rester la DREAL.

Merci de vos réponses, monsieur le Directeur.